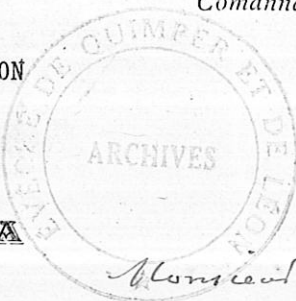


DIOCÈSE
de
QUIMPER & DE LÉON

PAROISSE
de
COMANNA
(Finistère)

Comanna, le 21 oct. 1902



Monsieur le chanoine,

J'ai l'honneur de répondre aux
questions du Communiqué del' brèche

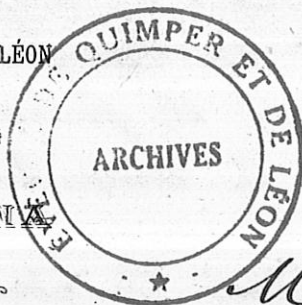
- 1^o 60 enfants de 9 à 10 ans
- 2^o une seule, qui apprend le
catéchisme français.
- 3^o c'est le cas de tous, à trois
ou quatre exceptions près.
- 4^o même réponse que ci-dessus,
pour les 120 enfants de nos 4 communes.
- 5^o un seul catéchisme, en breton.
- 6^o Les instructions paroissiales
se font toujours en breton.

Il est impossible qu'il en
soit autrement, si l'on veut
obéir au Maître : Docteurs
gents.

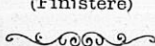
Très humblement
Monsieur le chanoine
mon sincère hommage

H. Laurent
Recteur de Comanna

DIOCÈSE
de
QUIMPER & DE LÉON
PAROISSE
de
COMANNA
(Finistère)



Comanna, le 17 janvier 1903



Monsieur,

En réponse à votre lettre du
13 Et j'ai le honneur de
donner à votre grandeur
les renseignements suivants :

Respectueux meurt soumis
à l'Autorité je n'ai pas eu,
je ne puis avoir de part prise
au sujet de l'usage du Breton
dans les instructions et le Catéchisme

Comme vous le savez,
Monsieur, dans nos montagnes
à bon lieu, et tout grand centre,
la langue française est très
peu en usage.

Tous nos enfants apprennent
en breton, leurs prières et les
premiers notions de religion
et par leurs parents, c'est
leur langue unique :

A l'école, quand on les y envoie,
on les initie à la langue française,
mais avant qu'ils puissent l'entendre
suffisamment, le temps du Catechisme
est passé.

Dans cet état de chose, il est
impossible, d'imposer le
Catechisme français.

Cependant, Monseigneur,
et je tiens à le dire, le
Catechisme français n'a jamais
été exclu.

Je l'ai fait aux enfants, les
parents qui l'ont désiré.

Je le fais, cette année, à la
fille de M^r L. Directeur de l'école
communale, comme je l'ai
fait aux enfants de ces pré-
dicateurs: M. M. Retourné et

Bothorel. — à chaque
réunion, on lui fait réciter
sa leçon, en y ajoutant
les explications ^{françaises} qu'elle
comprend.

Il n'y a qu'un enfant

à apprendre le catechisme français
cette année. —

Je suis tout disposé à faire
le catechisme français
à tous autres, sur le moindre
désir des parents.

Quant aux Instructions
personnelles, Monseigneur, vous
serez qu'il Comana est une
paroisse exclusivement bretonne.
Je n'ai pas d'instruction, de manifestation
d'usage, — pas d'étranger!

1^o Je ne connais pas une personne
de la paroisse qui n'entende le
breton.

2^o Il n'y a pas une personne sur
cinquante sachant un peu
de français qui soit capable
d'entendre, avec fruit, une
instruction française, si simple
soit-elle.

3^o Nos montagnards, quoiqu'ils
aient tous chrétiens, ne sont
pas le moins le patient
et je suis certain qu'un ser-
mon français leur causerait profonde-
ment la main de la

la population qui n'y com-
prendrait rien, et provoquerait
dans un groupe aux nombreux
des sabotages, des murmures
bruyants, du désordre dans l'église.

J'ose espérer, Monseigneur
que ces quelques observations
suffiront pour vous éclairer
sur les motifs qui ont fait
rétarder mon mandat le dernier
Printemps.

C'est maintenant dans une
soumission entière à ce que vous
jugerez utile de m'ordonner
que je demeure

Monseigneur
votre Grandeur

Le très humble et très
respectueux serviteur et fils
en N.S.

Théodore
Prêtre de Comma.



⁷
Locmelard, 21 octobre 1902.

Monsieur,

J'ai l'honneur d'adresser à votre Grandeur les renseignements demandés par le Communiqué de la Semaine Religieuse.

Dans la paroisse de Locmelard il y a seulement 18 enfants (8 garçons et 10 filles) appelés à suivre le catéchisme de première communion. Parmi eux, je puis dire qu'il n'y a pas un seul qui soit capable d'entendre facilement et avec fruit le catéchisme français. On doit en dire autant des enfants des autres communions, et les plus instruits ? même ne pourraient abandonner le catéchisme breton sans sérieux détirement pour leur instruction religieuse.

Seules les filles des deux institutrices que j'ai connus ici, et qui ont disparu, ont appris le catéchisme français.

Parmi les grandes personnes, rares sont celles qui savent assez de français pour le parler sans difficulté, et, à part les cas de nécessité, c'est la langue bretonne qui est toujours usitée. Or, resté, en dehors de cette langue, les relations deviendraient très difficiles, pour ne pas dire impossibles, entre gens d'un même village, d'une même famille.

Il en résulte que la grande majorité de la population se trouve dans l'impossibilité absolue de recevoir l'instruction.

religieuses en français.

Dans ces conditions, et comme tous, même l'instituteur et l'institutrice, comprennent parfaitement le breton, il est tout naturel que les instructions paroissiales se fassent toujours, et exclusivement dans la vieille langue du pays. Il serait impossible d'en faire autrement, et les paroissiens ne comprendraient pas que l'on songe sérieusement à modifier cette manière d'agir.

Daignez agréer, Monseigneur, les sentiments d'un profond respect avec lesquels je suis

de Votre Grandeur

Le très-humble serviteur et fils,

F. Comy
recteur de Locmivard.



Sizun le 20 Octobre 1902.

Monseigneur.

J'ai l'honneur de fournir à Votre Grandeur les renseignements demandés par la Semaine Religieuse du Vendredi 17 Octobre 1902.

1^o Soixante-quatre enfants ont donné leurs noms pour faire la 1^{re} communion en 1903.

2^o Il y a peut être cinq ou six qui pourraient suivre le catéchisme français, mais qui connaissent mieux le breton.

3^o Pas un seul cette année.

4^o Sur les soixante-quatre inscrits, six ou huit pourraient apprendre le catéchisme français.

5^o On ne fait le catéchisme qu'en breton, puisque tous les enfants comprennent mieux cette langue.

6^o Les instructions paroissiales se font toujours en breton. Nous prêchons quelquefois en français aux réunions des Enfants de Marie.

Agriez, Monseigneur, l'assurance de mes sentiments

Très-respectueux en N. S. J. C.

L. Carreff.

Curé-doyen de Sizun.

Notre école libre de filles, dirigée par des sœurs, vaient de s'ouvrir aujourd'hui. — Le nombre des élèves a augmenté depuis l'année dernière. C'est consolant de voir la joie des parents de pouvoir mettre leurs enfants dans une école chrétienne.

Paroisse de
Saint-Cadou



Le 20 Octobre
1902

Monsieur

Voici les renseignements que votre
Grandeur me prie de Lui fournir:

1^{re} Il y a six garçons et sept filles de
neuf ans, et, sept garçons et dix filles, ^{20 ans} ~~23~~
assistent régulièrement au catéchisme
de première communion.

2^e Parmi ces enfants, aucun ne pourra
facilement ni avec fruit apprendre le
catéchisme français

3^e Parmi ceux qui savent un peu lire, pas
un seul ne connaît assez bien la langue fran-
çaise pour abandonner le catéchisme breton
sans sérieux détirement pour son instruction
religieuse.

4^o Ces enfants ne pourraient apprendre avec fruit le catéchisme français, parce qu'ils passent trop peu de temps à l'école, et qu'ils n'entendent presque jamais un mot de français chez leurs parents

5^o Il n'y a pas un seul enfant dans la paroisse à avoir demandé à suivre le catéchisme français

Cinquante-quatre enfants seulement apprennent le catéchisme breton; les autres enfants sont chez les Frères et les Religieuses, mais ils n'y restent ordinairement que pendant un an, de sorte qu'ils ne sauraient comprendre les instructions françaises.

6^o Les instructions paroissiales se font en Breton. Les instructions françaises ne serviraient pas comprises par une cinquantaine de personnes dans une population de 880 âmes.

Je suis, Monseigneur, de Votre Grandeur
le très-humble et très-respectueux serviteur

J. M. Egoüin

Recteur de
Saint-Cadou

St Saurer 22 Feb 1902

Monsieur

Ces enfants de première communion,
au nombre de 28, suivent le catéchisme
breton et ne pourraient, avec fruit,
en apprendre d'autre.
Les catéchismes et les instructions
parissiales se font en langue bretonne
et ne pourraient se faire en français,
sans grand préjudice pour
l'instruction religieuse.

Daignez agréer, Monsieur,
l'assurance de mon profond respect
et de mon complet dévouement.

Votre très-humble serviteur
en N. S. J. C.

Guillon, Recteur
St Saurer



St Saviour, 7 Janvier 1903 t.

Monsieur

De tout temps, à St Saviour, avant
qu'il n'y eut une question de langue
lectorne, on a fait catéchisme en français
à tous les enfants qui ont demandé le
catéchisme français. Cette année, une
seule enfant a désiré le catéchisme
français, bien qu'elle sache parfaitement
l'écriton. Ici l'écriton est exclusivement
lectorn. Personne ne désire de sermons
français. Nous sommes, sans aucune espèce
de parti-pris. Nous ne voulons que le bien
de nos paroissiens, et nous avons conformé
notre conduite, comme nos confrères du
Canton, et de environs, aux conseils donnés,
par la Semaine Religieuse et aux vœux
unanimes exprimés par nos paroissiens.
Voilà pourquoi, nous n'avons à St Saviour
d'une mesure qui a frappé un prêtre, sans
parti-pris et désireux de procurer le
bien de ses ouailles, par tous les moyens
utiles.

Daignez agréer, Messieurs l'assurance de mon
profond respect et de mon complet dévouement
Guillou. Recteur, St Saviour